



SNP FORCE OUVRIERE
Section Côte d'Azur
ARENICE 3^e Etage
455, promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. : 04 93 21 22 24

(Covid-19) Confinement et déconfinement

Le questionnaire des salariés

Trois sujets évoqués par les élus FO

PROPOS LIMINAIRE

La crise sanitaire que la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et ses salariés traversent encore à l'heure où ces lignes sont rédigées, mérite que nous nous y arrêtions pour en tirer tous les enseignements. Le projet de questionnaire destiné aux salariés y participe. De ce point de vue, cette initiative est excellente. Cependant, comme le recommandent d'ailleurs les pouvoirs publics depuis le début de cette crise sanitaire, le dialogue social est essentiel à tous les processus s'y rapportant. Dès lors, il convenait de le co-rédiger avec le Comité Économique et Social (CSE) et non pas mettre cette instance représentative du Personnel devant le fait accompli. Prévenue trop tardivement, soit le jeudi 25 juin 2020, la délégation FO au CSE s'est néanmoins saisie au cours du week-end des 26, 27 et 28 juin de cette question en essayant de mettre l'accent sur trois points qui lui semblent essentiels, soit parce qu'ils sont totalement manquants, soit imparfaitement évoqués selon nous, dans le cadre du projet de questionnaire qui nous a été trop tardivement adressé.

LA CHARGE DE TRAVAIL

Il nous paraît important de ne surtout pas éluder cette question. Or, rien d'explicite ne figure dans le projet de questionnaire sachant que la survenance pendant cette période de cas de « **burn-out** », comme de « **bore-out** » d'ailleurs, n'est pas à exclure. Ces deux syndromes sont pourtant dévastateurs...

Le **burn-out** correspond à un ensemble de symptômes résultant de la dégradation du rapport subjectif au travail. Cela se traduit par un épuisement émotionnel, psychique et physique qui résulte d'une **trop lourde charge de travail**, y compris dans le cadre du télétravail.

Le syndrome d'épuisement professionnel par l'ennui ou **bore-out**, est un trouble psychologique qui engendre des maladies physiques. Il est déclenché par le **manque de travail**, l'ennui, en raison d'un **isolement long et contraint**, par exemple, et, par conséquent, une grande insatisfaction sur le plan professionnel.

Les observations de la délégation FO CECAZ / Enquête auprès des salariés
Crise Sanitaire 2020

L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Bien que l'environnement de travail soit évoqué au chapitre I (point 4) du projet de questionnaire, le **contexte familial** n'est hélas pas mentionné de manière explicite. En effet, des « frottements » à propos de la disponibilité du matériel informatique ou de la « bande passante » internet se sont forcément produits, notamment lorsque le salarié concerné a télétravaillé.

LA QUALITÉ DE L'AIR AMBIANT

Le retour des salariés dans leurs locaux n'intervient pas sans une certaine appréhension relative à la qualité de l'air ambiant et du facteur de dissémination du coronavirus dit Covid-19. La qualité de l'air intérieur résulte du rapport entre le niveau de filtration de l'air extérieur qui a pour but de traiter la pollution externe et le débit de renouvellement qui traite la pollution interne (CO₂ et formaldéhydes entre autres). Sachant qu'il ne peut être exclu qu'un virus de 80 à 160 nanomètres puisse être inhalé avec des particules fines qui le transportent, en cette période de déconfinement des questions se posent. Quid de la qualité de filtrage par rapport à l'air extérieur ? Quid du bon niveau de débit de renouvellement interne d'air ? Cette préoccupation des salariés n'est pas non plus évoquée dans le questionnaire... Il est pourtant essentiel de prendre les mesures de prévention, en particulier en ce qui concerne les dispositifs de climatisation-ventilation-chauffage (CVC) qui pourraient créer de nouveaux clusters en disséminant le virus dans les lieux de travail. Au niveau des protections organisationnelles, à partir des données d'analyse de la CVC et de ses capacités, il est possible d'envisager une optimisation des localisations d'activité, des situations de travail, des densités d'occupation **au moment du retour en masse des salariés des fonctions support**, des espacements, de façon à réduire l'exposition au risque de contamination aérienne.

La délégation du SNP-FO de la CCAZ

Bruno AGUIRRE, Marie-Pierre AGUIRRE, Christine AMRANI, Béatrice CHANSON, Rafaël DEJONGHE, Valérie GALVAGNO, Marc-Alexandre GASCHEN, Gérard HOLLEBECQ, Marc-Alexandre GASCHEN, Jean-Luc JOSSE, Nathalie MEUNIER, Xavier NOÉ, Laurence PRÉFOL, Didier ROBERT, Philippe ROCHE, Laëtitia THOMAS et Élodie GAZULL.